SAINT-MANDÉ MAG

N°265 Mars 2022 saintmande.fr

À la Une

PRINTEMPS DES FAMILLES : RETROUVEZ LE PROGRAMME

Focus

ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA POINTE PAUL BERT

SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.29

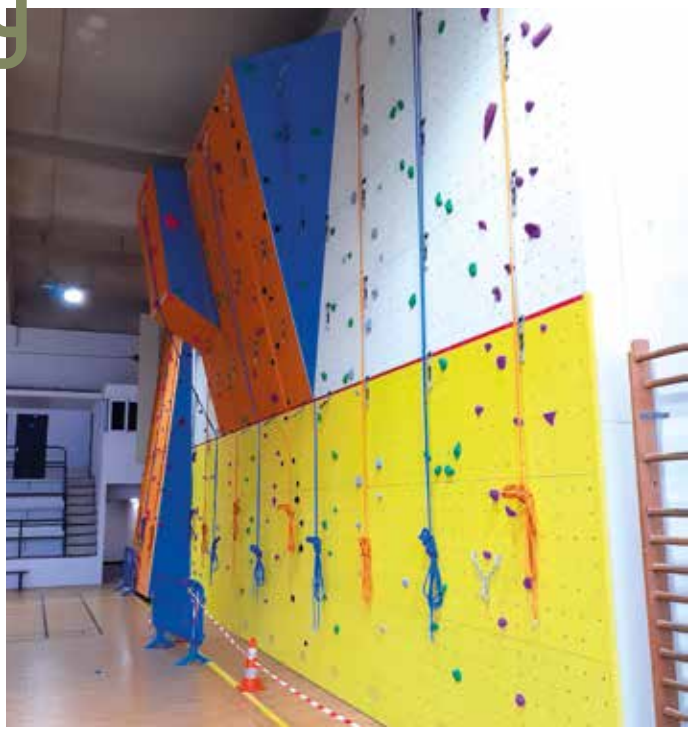

LES ASSOS

Nouveau ! Un mur d'escalade au Centre sportif Roger Vergne

P.17

CULTURE

La Dictée avec Julie Cavanna. Inscrivez-vous !

SAINT-MANDÉ MAG **N°265 / MARS 2022** est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché **CONCEPTION GRAPHIQUE** Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Adobe Stock **ILLUSTRATION "PRINTEMPS DES FAMILLES"** Laure Lacour **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR+ www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé **94160.saintmande** **@saintmande**

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE
Le Printemps des Familles est de retour

P.8 FOCUS
Zoom sur le réaménagement de la Pointe Paul Bert

P.12 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS
Le calendrier de la boutique éphémère / *La Boucherie de la Poste*

P.14 CADRE DE VIE
Règlementation sur l'occupation du domaine public / La chasse aux tags et graffitis / Débat du Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD)

P.17 CULTURE ET VOUS
Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur le Gala de danse du Conservatoire / Les rendez-vous de la Librairie *Paroles* / Saint-Mandé fête le Court / Conférence : *Dieu, la science, les preuves* d'Olivier Bonnassies et Michel Yves Bolloré / Histoire : Hommage à Jean-Claude Mézières

P.24 DÉTENTE
Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.25 RENCONTRE
Monique Plas, une vie consacrée à son entreprise d'abat-jour

P.26 À TOUT ÂGE
Mesdames, faites une pause / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Enfance et jeunesse

P.28 LES ASSOS
Label Or pour l'AS Hand / L'actualité des associations saint-mandéennes / Le temps des aidants

P.32 LIBRE EXPRESSION
Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 INFO VILLE
Les toutounets

P.37 SERVICES
Permanences des élus / Pharmacies de garde / Changement d'heure / Collecte solidaire / Réseau d'assainissement

P.38 ÉTAT CIVIL
Les naissances, mariages et décès / 100 bougies pour Noélie Tortosa Salomon

JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Ce budget sera le plus ambitieux en termes de fonctionnement et d’investissement que la Ville n’ait jamais connu, avec près de 63 millions d’euros votés. ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Lors du dernier Conseil municipal, qui s’est tenu le 3 février dernier, nous avons adopté notre budget primitif pour l’année 2022, dans un climat sanitaire et financier aussi incertain qu’extraordinaire. Pour autant, en dépit de ces difficultés, la Ville de Saint-Mandé a tenu ses engagements en n’augmentant pas – cette année encore – les taux d’imposition locaux, alors que près d’un tiers des communes en France ont été contraintes de le faire, eu égard au contexte actuel.

À travers ce budget ambitieux, nous avons voulu mettre en exergue plusieurs grandes politiques publiques majeures de ce mandat : la sécurité, le cadre de vie, la relance du commerce, l’éducation et la famille notamment. Fait inédit, ce budget sera le plus ambitieux en termes de fonctionnement et d’investissement que la Ville n’ait jamais connu, avec près de 63 millions d’euros votés. Il permettra notamment de financer la mise en œuvre de projets d’envergure à l’instar de la poursuite des travaux du “Quartier Nord”, la requalification de la “Pointe Paul Bert”, l’étude sur la création d’une nouvelle médiathèque, la création d’un vrai cœur de ville avec la requalification du centre de l’avenue du Général de Gaulle, l’ouverture d’une nouvelle crèche municipale dès septembre, l’ouverture d’un nouveau Pôle musical, de nouvelles animations, le projet de mise en place d’une navette électrique en ville, la poursuite de nos travaux de rénovation énergétique et thermique de nos bâtiments, etc.

Enfin, parce que je sais votre attente légitime en matière de sécurité – tout en rappelant que nos missions de Police municipale ne peuvent pas remplacer le rôle de l’État pour assumer les missions de sécurité publique – j’ai souhaité qu’elle soit au cœur de nos actions avec un renforcement de nos effectifs, la poursuite du déploiement de la vidéo-protection, la création d’une brigade canine, le déploiement de la brigade verte, la multiplication des actions conjointes avec la Police nationale, l’acquisition de matériel pour lutter contre les infractions au Code de la route, permettant de contrôler les excès de vitesse, notamment.

À travers l’édition du Saint-Mandé Mag de ce mois-ci, vous pourrez ainsi prendre connaissance d’une partie des projets que je viens d’évoquer, qui vont contribuer à poursuivre notre politique volontariste en faveur de notre belle ville de Saint-Mandé.

Je vous souhaite
une bonne lecture.

REMISE DE PRIX

Concours de vitrines

Le Maire, Julien Weil, et son adjointe, Marianne Veron ont remis leur prix aux deux gagnants du concours de vitrines de Noël : l'agence TiffenCogé (Prix du grand public) et la Boucherie de la Poste (Prix de la Ville).

FORMATION

Les gestes qui sauvent

Le 29 janvier dernier, une session de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) était organisée par la Ville. Une nouvelle session est prévue le 3 avril **(lire page 27)**.

SÉJOUR AU SKI

Glisse et activités d'hiver

Vacances inoubliables pour nos jeunes Saint-Mandéeens qui ont pu profiter du séjour au ski organisé par la Ville à Bramans, un petit village situé en Savoie, calé face au parc de la Vanoise.

SAMEDI
26 MARS
2022
10H-17H

ÉVÉNEMENT FAMILIAL
SAMEDI 26 MARS

LE PRINTEMPS DES FAMILLES EST DE RETOUR !

Au programme de cette journée festive à partager en famille après deux années d'arrêt suite à la pandémie : des spectacles, des conférences, des activités pour les enfants, le forum des modes d'accueil et la traditionnelle braderie pour faire de bonnes affaires.

AU GYMNASE ROGER VERGNE

• **De 10h30 à 12h : conférence interactive psychopédagogique***
« Il dit non avec la tête, mais il dit oui avec le cœur » avec Guillemette Rédier-Gaigneux de l'association *Discipline positive*.

• **À 10h30 / 11h30 / 16h : contes et théâtre Kamishibaï** (théâtre de papier) avec l'association Théâtre demi-lune

• **De 15h à 15h30 : spectacle de marionnettes***
"Mamie fripe" (à partir de 1 an) avec la compagnie Zébuline

Tout au long de la journée : activités sensorielles, atelier maquillage, histoires courtes pour enfants, forum des modes d'accueil, braderie petite enfance (inscription à la Maison de la Famille, samedi 19 mars de 9h à 11h).

À L'ÉCOLE CHARLES DIGEON

• **De 14h30 à 16h : conférence interactive psychopédagogique***
« Il dit non avec la tête, mais il dit oui avec le cœur » avec Guillemette Rédier-Gaigneux de l'association *Discipline positive*.

• **À 14h30 : danses irlandaises** par les enfants des accueils de loisirs

• **À 14h30 / 15h30 / 16h30 : flash mob**

Et toute la journée, avec vos mascottes préférées : activité photobooth, ateliers maquillage, espace chantier, sculptures de ballons, Karaoké et Just dance, atelier bougies parfumées, rempotage de fleurs de printemps, circuit de vélos rigolos, structure gonflable "Parcours Tropical".

Restauration : food trucks (hamburger et crêpes) – popcorn.

* Inscriptions gratuites à la Maison de la Famille • 8, place Lucien Delahaye ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

Le programme complet sur www.saintmande.fr

GRAND PROJET

ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA POINTE PAUL BERT

Les travaux liés à la création d'un Pôle musical, d'une résidence étudiante et d'un Centre technique municipal avancent. Ils sont le témoignage de la volonté municipale de moderniser, redynamiser et offrir de nouvelles fonctionnalités à tout cet espace, communément appelé Pointe Paul Bert, y compris à l'école qui la jouxte où des "cours oasis" verront le jour à la rentrée.

Commencées en 2016, les études concernant le projet d'aménagement de la Pointe Paul Bert (espace formant un triangle entre la rue Paul Bert et le boulevard de la Guyane) se sont concrétisées à l'été 2020 avec le lancement des travaux.
Pour mémoire, le projet est implanté sur un terrain d'une superficie d'environ 960 m² dont la Ville était propriétaire. Il se situe de part et d'autre sur les communes de Saint-Mandé et de Paris. Suite à la cession de celui-ci dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence, PHILIA s'est vu attribuer le marché de maîtrise d'œuvre, s'engageant de ce fait à construire :

• un équipement public d'environ 1 500 m² partagé entre un pôle musical (410 m²) pour relocaliser les activités des musiques actuelles situées au centre Pierre Grach et un Centre Technique Municipal regroupant les équipes de la voirie et des espaces verts (640 m²).

• 110 logements de type "Prêt Locatif Social" dédiés aux étudiants, pour une surface de plancher globale d'environ 3 060 m².

LE PÔLE MUSICAL

Aujourd'hui, la musique est enseignée dans deux lieux distincts : le Conservatoire Robert Lamoureux et le Centre Pierre Grach pour les musiques actuelles. Faisant le constat que le premier ne pouvait accueillir les musiques actuelles et que le deuxième était vieillissant, l'idée a été de créer un site complémentaire moderne sur la Pointe Paul Bert avec huit salles réparties sur deux étages, un studio d'enregistrement composé d'un studio cabine et d'une grande salle pouvant accueillir les nombreuses pratiques d'ensemble du Conservatoire. Le bâtiment prévoit aussi une zone d'accueil afin de mieux contrôler les entrées et les sorties et comme tout nouveau bâtiment public, il est bien sûr accessible aux personnes à mobilité réduite. Situé à deux minutes à pied du Conservatoire, ce nouvel espace permettra aux élèves de répéter dans des conditions optimales et aux professeurs de créer des passerelles interdisciplinaires reliant la musique classique et les musiques actuelles. **Livraison de l'équipement prévue fin 2022.**

Vue de l'esquisse d'une partie du projet depuis le boulevard de la Guyanne.

LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE

Ce sont tous les agents assurant notamment le suivi des interventions et des travaux sur la voirie et le cadre de vie (propreté urbaine et espaces verts), actuellement localisés rue des Vallées et dans l'enceinte du cimetière Sud, qui seront les nouveaux locataires des lieux. Des bureaux confortables, lumineux et fonctionnels dotés de vestiaires, sanitaires et réfectoire permettront d'accueillir la quarantaine d'agents travaillant au sein de ces services. L'espace d'environ 640 m² comprend des bureaux, un parking réservé aux engins et véhicules des services techniques et des zones de stockage pour les matériels, matériaux, produits et équipements divers.
L'emménagement devrait avoir lieu au second semestre 2022.

DES LOGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS

Afin de répondre à la demande, la Ville a contractualisé la construction de 110 logements destinés à des étudiants. Les aménagements paysagers, les toitures végétalisées et le caractère moderne de l'immeuble constitueront, à n'en pas douter, un cadre de vie des plus agréables pour les jeunes qui y séjourneront.
Les travaux ont débuté en août 2020 et la livraison est prévue pour le dernier semestre 2022.

LE FUTUR SQUARE

Le square sera entièrement réaménagé afin que cet espace réponde aux attentes des utilisateurs.
Une consultation a été lancée en début d'année. La restitution sera faite prochainement. Votre magazine s'en fera l'écho.

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC

100% SAINT-MANDÉEN 100%

CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclaire

- Basé sur un interlocuteur expérimenté
- Structure réactive
- Tarifs préférentiels
- 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- 4 visites incluses au forfait

Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

Aide à l'autonomie · Aide aux repas · Accompagnements · Aide ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

SAP services à la personne

petits-fils.com

LA COUR OASIS À L'ÉCOLE PAUL BERT

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), spécialiste de la création de cours oasis, a récemment remis à la Ville une note de recommandations relative à ce type d'aménagement dans les écoles maternelle et élémentaire Paul Bert. Celle-ci résume les orientations issues des **ateliers organisés avec les enfants** et les **informations recueillies lors de la concertation organisée avec les équipes éducatives de l'école** (enseignants et agents du périscolaire).

Désormais, c'est une équipe de maîtrise d'œuvre missionnée par la Ville qui traduit ces recommandations en un véritable projet technique. Pour mémoire, les enjeux de ce projet sont multiples. Il s'agit de rafraîchir l'espace pour les temps de canicule, d'offrir des aménagements qualitatifs aux élèves, de répondre à des enjeux pédagogiques et éducatifs et de renforcer le lien de l'enfant à la nature.

Voici un extrait des conclusions pour les deux écoles :

Pour l'école maternelle

« Le projet d'une cour oasis dans une école maternelle est une opportunité pour les enjeux pédagogiques et éducatifs. Lors des ateliers organisés, les enfants ont exprimé le besoin d'un contact sensoriel avec la matière : ils ont envie d'observer et de découvrir leur environnement. Ils aimeraient avoir différents points de vue grâce au relief qui pourrait être créé. Ils souhaitent aussi pouvoir grimper, courir, se rafraîchir, se reposer… ».

Les aménagements envisagés : un jardin potager, une structure en bois, des bacs sensoriels, des cabanes, des brumisateurs…

Pour l'école élémentaire

« Élèves et équipes éducatives voient eux aussi, le projet comme une opportunité. Ils aimeraient prioriser le changement du revêtement du sol, l'auvent qui permettra de prolonger le préau actuel, le mur multisport, le mur d'escalade ainsi que la structure de grimpe. L'idée partagée est d'améliorer l'usage de l'espace, le bien-être des élèves et de faciliter le travail des adultes »

Les aménagements envisagés : un chantier tressage de cabanes en osier, la construction d'hôtel à insectes, de nichoirs, un jardin potager, des brumisateurs …

Début des travaux (gros œuvre) cet été et aménagements courant 2022/2023.

DÉCRYPTAGE

960 m²
Emprise de PROJET D'AMÉNAGEMENT

410 m²
PÔLE MUSICAL sur deux étages

640 m²
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

110
LOGEMENTS ÉTUDIANTS

2
COURS OASIS seront créées (Groupe scolaire Paul Bert)

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

À la recherche d'un cadeau unique ? Venez à la rencontre de créateurs !

Calendrier des prochaines expos-ventes

DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS

1

Yael PARTOUCH
Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie (pièces uniques faites à la main)

2

Baronne d'Aubonne
Vente objets décorations et art de la table
Diane-Alexia DICHÉ

3

Ekcci
Bijoux, accessoires
Emna BELGACEM

DU 7 AU 13 MARS

4

Bijoux HD Créations
Bijoux
Hélène GARCIA DUTHILLEUL
www.hdcreations.fr
FB : page HD créations
Instagram : #bijouxhdcreations

5

Happy Garden Design
Peinture
Hélène G. DUTHILLEUL
FB : Happy Garden Design
Instagram : #happygardendesign

DU 14 AU 20 MARS

6

Les petits pois sucrés
Créations textiles zéro déchet
Déborah DUPUIS CHOLET
FB ou Instagram : lespetitspoissucres

7

ABY GARDNER
Vêtements
Laurent LOPEZ
www.abygardner.com

8

Chic et singulier
Maroquinerie
Régine MONDION
www.chicetsingulier.com

DU 21 AU 27 MARS

9

Carmeline C
Paravents, abat-jour, et objets d'intérieur
Carmeline CIPRIANO
https://www.etsy.com/fr/shop/CarmelineC

DU 28 MARS AU 3 AVRIL

10

Jessilau création
Vêtements et accessoires de mode
Béatrice HALIOUA

11

Inspirations by Saje
Chapeaux
Laetizia BENSAID
www.inspirationsbysaje.com

12

Zahav bijoux
Kelly SAURA
www.zahavparis.com

37, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

CONCOURS DE VITRINES DE NOËL

LA BOUCHERIE DE LA POSTE RÉCOMPENSÉE

En décembre dernier, les commerçants saint-mandéens étaient invités à décorer leur vitrine en écho aux animations concoctées par la Ville. Nicolas Bordeau et son équipe obtiennent le Prix de la Ville.

Marché de Noël, patinoire, Grande Parade, sapin scintillant de mille feux à plus de 13 mètres de hauteur, Maison du Père Noël… ont fait de la fin d'année une fête pour tous les Saint-Mandéens, petits et grands.

Cette ambiance festive, nous la devons aussi aux particuliers qui décorent leur balcon ou leur façade et aux commerçants qui redoublent d'imagination, chaque année, pour offrir aux passants de superbes vitrines. La Boucherie de la Poste n'était pas en reste et obtient même le Prix de la Ville pour l'originalité et l'esthétisme général de ses décorations. *« C'est moi qui fais la décoration de ma vitrine, ça me fait toujours plaisir de voir les yeux des enfants qui s'illuminent, c'est un cadeau que je me fais et que je fais à mes clients »* explique Nicolas *« Cette année, j'ai conçu la décoration en partenariat avec mon voisin fleuriste, Guillaume Nguyen (Vert Pré), c'est donc une récompense que je partage avec lui ».*

RENCONTRE

Installé au cœur du Val-de-Gaulle depuis 2012, Nicolas Bordeau aime les belles et bonnes choses, son étal en témoigne : veau du Limousin, agneau de l'Aveyron, volailles fermières des Landes et de Normandie, viande de boeuf d'Aquitaine… pour la partie boucherie « Je sélectionne les meilleurs producteurs » explique-t-il. Même exigence côté charcuterie avec des produits phares comme le fromage de tête, la terrine de campagne et une nouvelle merveille : le jambon Prince de Paris *« Le dernier jambon blanc fabriqué à Paris et il n'y en a qu'un par ville »* précise-t-il. Il est aussi très fier de proposer du miel "de chez lui", la Mayenne, un nectar 100 % naturel. Quant à la fin d'année, c'est toujours un moment particulier… *« On propose des produits qu'on ne trouve qu'à ce moment-là, par exemple le chapon désossé, truffé aux morilles… ».*

CUISINÉS POUR VOUS

Nicolas et son équipe (5 ouvriers et un apprenti, Thibaut qui vient d'être embauché) sont aux fourneaux pour vous et proposent chaque jour un plat en sauce (ceux qu'on ne fait que rarement à la maison…) : Bourguignon, poule au pot, choucroute, Parmentier au canard, gratin dauphinois… Hum, on en a l'eau à la bouche !

BOUCHERIE DE LA POSTE
70, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. 01 43 28 12 11
Horaires : mardi, mercredi, vendredi et samedi (de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30) – jeudi et dimanche (de 8h30 à 13h).

VOIRIE

RÉGLEMENTATION SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Qu'il s'agisse d'un déménagement, d'un emménagement ou de travaux empiétant sur le trottoir, une autorisation doit être demandée en mairie.

Vous souhaitez occuper l'espace public (stationnement, trottoir, chaussée...) pour installer une benne, un échafaudage, une clôture de chantier ou disposer d'un emplacement pour effectuer sereinement un déménagement ou emménagement ?
Sous réserve de faisabilité technique, de mise en œuvre conforme à la réglementation et de protection des usagers, c'est possible mais il faut en faire la demande préalablement aux services techniques de la mairie.

QUELS DÉLAIS ?

La demande d'autorisation doit parvenir aux services techniques, au minimum 15 jours avant la date d'intervention souhaitée (25 jours pour l'avenue de Paris, l'avenue du Général de Gaulle et l'avenue Foch). Il ne pourra être dérogé à ce délai à l'exception des interventions présentant un caractère d'urgence et donc non programmables, comme par exemple une mise en sécurité suite à un accident.

PERMIS DE STATIONNEMENT

L'autorisation délivrée par la Ville

constitue la validation des modalités d'un déménagement/emménagement ou de la réalisation de travaux, notamment l'emplacement souhaité par les véhicules utilisés. De plus, pour un déménagement, elle constitue une réservation de stationnement pour laquelle, la Ville effectuera le balisage (matérialisation de la surface réservée) et l'affichage de l'arrêté au moins 48h à l'avance. Toute personne ou entreprise bénéficiant de cette autorisation doit respecter les termes de l'arrêté de circulation ainsi que le Code de la Route. Ces dispositions ne garantissent malheureusement pas que les usagers respecteront les balisages installés mais permettront de pouvoir faire intervenir la Police Municipale (mise en fourrière des véhicules gênants par exemple).

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Le formulaire est à télécharger sur www.saintmande.fr/infos et démarches/travaux de voirie/ Autorisation d'occupation du domaine public et à retourner par mail à techniques@mairie-saint-mande.fr
Il peut aussi être retiré et rapporté ou envoyé par courrier postal aux services techniques en mairie. Notez que la plupart des autorisations impliquent le paiement de "droits de voirie" par le demandeur pour un usage personnel de l'espace public. Enfin, sachez que l'occupation du Domaine Public sans autorisation constitue une infraction qui est sanctionnée par une amende ainsi que le paiement de "droits de voirie" majorés.

SERVICES TECHNIQUES (4e étage)
10, PLACE CHARLES DIGEON
TÉL. 01 49 57 78 80
TECHNIQUES@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR

PROPRETÉ

LA CHASSE AUX TAGS ET GRAFFITIS

La Ville a fait de la propreté urbaine une priorité.
Tags et graffitis sont donc traqués quotidiennement afin de préserver ce cadre de vie auquel tous les Saint-Mandéens sont attachés.

UNE RÉELLE POLLUTION VISUELLE

Dessins et inscriptions au feutre ou à la peinture sont rarement l'œuvre d'artistes en puissance. Ils véhiculent une image négative du cadre de vie de Saint-Mandé car ils s'affichent sur des supports qui ne sont pas faits pour cela : une façade, un horodateur, un bâtiment public, du mobilier urbain… D'ailleurs, les tags, graffitis et autres inscriptions non autorisées sur une façade ou un véhicule sont considérés comme des actes de vandalisme. Le contrevenant s'expose à une contravention de 5e classe, soit 1 500 euros ou plus s'il n'en résulte qu'un dommage léger (Article R. 635-1 du Code Pénal).

QUI SE CHARGE DE L'ENLÈVEMENT ?

L'enlèvement est effectué soit par l'équipe d'intervention de la Ville quand cela est possible soit par une société spécialisée en fonction de la nature du tag et du support sur lequel il a été fait. Recouvrement à la peinture, nettoyage à haute pression ou utilisation d'un produit spécifique écologique font partie des techniques utilisées. Plus vite le graffiti est nettoyé, mieux c'est car il est plus facile à retirer et en plus, en restant sur un mur, il en attire hélas d'autres. En général, le délai est de 24h pour l'équipe municipale et un peu plus pour le prestataire selon ses disponibilités. Les bâtiments publics sont traités en priorité.

COMMENT SIGNALER UN GRAFFITI SUR SON MUR ?

Un propriétaire (domaine privé) peut demander l'enlèvement d'un tag auprès des services techniques de la Ville. Pour ce faire, il doit remplir une autorisation avant toute intervention à télécharger sur le site de la Ville saintmande.fr rubrique Infos et Démarches/Propreté et cadre de vie. Il est recommandé de déposer plainte auprès de la Police Nationale et d'en transmettre une copie à la Police Municipale afin que le responsable des tags – lorsqu'il est identifié – puisse indemniser la Ville qui a pris en charge le nettoyage. À noter que celui-ci est gratuit pour le demandeur.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DES SERVICES TECHNIQUES AU 01 49 57 78 80.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN PROJET AMBITIEUX QUI DESSINE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal suit son cours, l'arrêt du projet étant fixé à décembre 2022.

Depuis le 1er janvier 2016, la compétence Urbanisme a été confiée aux intercommunalités. À ce titre, l'Intercommunalité Paris Est Marne & Bois (PEMB) a pour mission l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

LE PLUi, UN PROJET DE TERRITOIRE

Le PLUi est un document de planification qui permet d'établir un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les villes composant le territoire intercommunal. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol. Depuis janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne & Bois et ses 13 communes membres, dont Saint-Mandé fait partie, sont engagés dans l'élaboration d'un PLUi qui viendra remplacer les PLU communaux. Objectif : s'adapter aux nouvelles dispositions législatives et aux enjeux environnementaux tout en préservant l'identité et les particularités de chaque ville dans un paysage métropolitain en forte évolution.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le PLUi se construit par étapes. À la première phase de diagnostic qui a été réalisée de janvier à juin 2021, a succédé celle de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a pour but de faire une synthèse des grandes orientations, des enjeux et objectifs en termes d'urbanisation, de voirie et d'équipements, de protection du patrimoine et de l'environnement pour les 10 à 15 prochaines années.

Débute à présent la phase où vont être définies les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et surtout le règlement qui fixera les règles de constructibilités applicables sur le Territoire.

Dans la continuité du forum de débats en ligne et des "balades urbaines" organisées l'an dernier (le 13 octobre à Saint-Mandé) qui ont permis d'alimenter les débats sur les différentes thématiques, la concertation est, quant à elle, constamment ouverte depuis la délibération de prescription. Le public peut continuer à apporter des contributions par mail concertation.plui@pemb.fr ou via le registre dédié disponible en mairie à l'accueil des services techniques.

DES ENJEUX PARTAGÉS

LA PLACE DE L'EAU

LES ESPACES VERTS, LA NATURE EN VILLE

LA PROTECTION DES TISSUS PAVILLONNAIRES

LA MAÎTRISE DES CONSTRUCTIONS

LE CADRE DE VIE ET L'ANIMATION DES QUARTIERS

LANGUE FRANÇAISE

UNE DICTÉE POUR SE TESTER ET S'AMUSER !

Partenaire de la 27e *Semaine de la langue française et de la Francophonie*, Saint-Mandé organise une dictée avec la participation de la comédienne Julie Cavanna pour la lecture du texte.

Née en 1996 à l'initiative du ministère de la Culture, la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* a pour vocation de célébrer la langue de Molière sous toutes ses formes. C'est le rendez-vous des amoureux des mots, en France comme à l'étranger.

JULIE CAVANNA POUR PROFESSEUR

À Saint-Mandé, pour célébrer le retour de cette nouvelle édition (mise entre parenthèse l'an dernier du fait de la Covid), c'est la comédienne Julie Cavanna, Molière de la Révélation française en 2018 pour *Adieu Monsieur Haffmann*, qui lira le texte. La thématique choisie cette année est une invitation au plaisir et à la surprise : "Ça (d)étonne", un mot d'ordre pour (re)découvrir la capacité des mots à créer de l'étonnement, à nous surprendre et nous amuser. La surprise sera donc totale le jour J !

UN CONCOURS POUR TOUS

Ce concours est ouvert aux adolescents (de 12 à 16 ans) et aux adultes. L'épreuve commencera pour tous à 17h.

Inscriptions conseillées avant le 24 mars sur rp@mairie-saint-mande.fr ou au 01 49 57 78 03. Corrections et remise des prix dès 18h.

SAMEDI 26 MARS À 17H
AUDITORIUM
CRESCO
4, AVENUE PASTEUR

" La première édition à Saint-Mandé date de 2016. Elle avait connu un vrai succès. C'est donc avec un immense plaisir que nous renouvelons cette dictée à destination des adolescents et des adultes de notre ville, une manière aussi de contribuer à la défense de notre patrimoine linguistique, l'année même des 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste Pocquelin dit Molière. "

Jacques Guionet, adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

DU 07 AU 25/03
Exposition collective
Artisanat d'art
Par l'Association des 4 A
HÔTEL DE VILLE – PATIO
Entrée libre

08 ET 09/03
20H30
Camille, Camille, Camille
THÉÂTRE
Par la Compagnie Atmosphère
CRESCO
Tarif B

13/03
11H
English Sundays
THÉÂTRE EN ANGLAIS
The Big Funk Company
CRESCO
Tarif C

17/03
Saint-Patrick
Parement de l'Hôtel de Ville aux couleurs de l'Irlande

19/03
11H
Le grand voyage d'Annabelle
JEUNE PUBLIC
Théâtre 3C
À partir de 5 ans
CRESCO
Tarif C

27/03
17H
Concert au profit des Chrétiens d'Orient
(voir ci-contre)
MUSIQUE CLASSIQUE
HÔTEL DE VILLE
SALLE DES FÊTES

08, 15 ET 29/03
19H30
Cours d'initiation à l'histoire de l'art
08
Rome : de la République conquérante à l'Empire triomphant
15
L'art gallo-romain
29
La naissance de l'art chrétien
CRESCO
Tarifs et inscriptions :
www.jeveuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou
contactjvv@gmail.com

05/04
20H30
Michel Fugain
MUSIQUE
Les causeries musicales…
« Des rencontres conviviales, divertissantes et interactives, illustrées par des chansons, des anecdotes et des réflexions plus profondes… »
CRESCO
Tarif A

LES TARIFS

Tarif A
Plein Tarif 25 €
Tarif réduit 18 €

Tarif B
Plein Tarif 20 €
Tarif réduit 15 €

Tarif C
Plein Tarif 15 €
Tarif réduit 11 €

Tarif D
5 €

COUP DE PROJECTEUR SUR… LE GALA DE DANSE DU CONSERVATOIRE

Samedi 26 mars

Les élèves du Conservatoire sont en pleine répétition. Le Gala annuel qui aura lieu le 26 mars à la salle Watteau de Nogent, est un temps fort de l'année avec une première partie classique de 17h à 18h suivie d'une représentation de modern jazz, de 20h à 21h.

THÉÂTRE ET GUITARE

Cette année, une classe de théâtre et une classe de guitare feront partie intégrante du Gala. *« Plus d'une centaine d'élèves seront présents pour ces deux moments inoubliables ! »* se réjouit Alexis Roy, Directeur du Conservatoire.

DANSE CLASSIQUE ET MODERN JAZZ

« Le spectacle s'appelle "Essentiel" parce que danser, être sur scène et vibrer en partageant nos émotions avec le public est essentiel, aujourd'hui plus que jamais » explique Sabine Raynaud, professeure de modern jazz. *« Nous explorons le thème des émotions, du point de vue du corps : le cœur qui s'emballe, le feu aux joues, le souffle coupé, les frissons, la jubilation de danser, le picotement de la peur… »* poursuit-elle.
La partie "Danse classique", sera quant à elle entremêlée au théâtre dans un spectacle d'une heure spécialement conçu pour l'occasion et intitulé "Il pleut des anges".

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS (OBLIGATOIRES) :
CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX
11, RUE DE BÉRULLE
TÉL. 01 41 74 03 02 OU
INFO-CONSERVATOIRE@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR

À LA LIBRAIRIE PAROLES

POUR LES ENFANTS :

Mercredi 9 mars à 16h
Lecture de livres jeunesse avec les comédiens de *La Voix des livres**

Samedi 12 mars de 14h à 15h
Atelier autour du livre d'Estelle Billion-Spagnol et Alice de Nussy *Le livre de ma jungle**

* sur inscription.

POUR LES GRANDS :

Mercredi 9 mars à 19h30
Julia Kerninon pour son livre *Toucher la terre ferme* (L'Iconoclaste)

Jeudi 31 mars à 19h30
Rencontre animée par Minh Tran Huy, suivie d'une séance dédicaces avec Claire Marin pour son livre *Être à sa place* (éd. de l'Observatoire).

74, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. 01 43 28 77 61

CONCERT AU PROFIT DES CHRÉTIENS D'ORIENT

Au programme : Gabriel Fauré, César Franck, Francis Poulenc, Camille Saint-Saëns.
Direction : Alexandre Korovitch
Piano : Nicolas Gross
Avec la participation des Concerts Saint-Mandéens et du Chœur Alternance.

Dimanche 27 mars à 17h
SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

CINÉMA

SAINT-MANDÉ FÊTE LE COURT !

À l'occasion de la Fête du court-métrage, Cresco et la Médiathèque vous donnent rendez-vous du 16 mars au 20 mars.

Organisée chaque année sous l'égide du Centre National du cinéma et de l'image animée, cette fête vous invite à découvrir ou redécouvrir de grands films courts !

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Mercredi 16 mars de 10h à 18h
MÉDIATHÈQUE
Projection jeune public (de 5 à 7 ans) en continu de 10h à 18h suivie du vote du public.

Samedi 19 mars à 19h
MÉDIATHÈQUE
Projection de 3 courts-métrages tout public à partir de 14 ans suivie du vote du public.

Dimanche 20 mars
CRESCO

À 11h
Projection du prix du jeune public de la Médiathèque suivie de 5 courts-métrages.

À 17h
• Projection du court-métrage primé par le public de la Médiathèque suivie de 4 courts-métrages tout public à partir de 10 ans.

• Mini-conférence de Gaspard Delon : Maître de conférences en études cinématographiques, Gaspard Delon évoquera les formes et les usages de la musique dans le cinéma muet, des origines jusqu'aux pratiques contemporaines.

PROGRAMME COMPLET SUR SAINTMANDE.FR

30 MARS 2022 20H30

CONFÉRENCE

AUTOUR DU BEST SELLER

AVEC OLIVIER BONNASSIES & MICHEL YVES BOLLORÉ

auteurs du livre, *Dieu, la science, les preuves*

DÉDICACE EN FIN DE CONFÉRENCE

CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DE LA FRATERNITÉ

RÉSERVATIONS : EN LIGNE / SUR PLACE (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

INFOS : FRATERNITE.SAINTMANDE@GMAIL.COM

TARIF 12€

8€ (-25 ANS)

SALLE DES FÊTES - MAIRIE DE SAINT-MANDÉ
10 PLACE CHARLES DIGEON - SAINT-MANDÉ

CONFÉRENCE

OLIVIER BONNASSIES ET MICHEL YVES BOLLORÉ "DIEU, LA SCIENCE, LES PREUVES"

Olivier Bonnassies et Michel Yves Bolloré présenteront leur livre, devenu best-seller en quelques semaines, lors d'une conférence qui aura lieu à Saint-Mandé mercredi 30 mars.

Existe-t-il un Dieu créateur ou pas ? Vaste sujet qui sera exploré lors de la conférence, animée par le journaliste Harry Roselmack, en présence des deux auteurs. Elle sera suivie d'un débat et d'une séance de dédicaces…

LES AUTEURS

Olivier Bonnassies est polytechnicien et entrepreneur. Il est le fondateur d'*Aleteia*, 1er site catholique du monde et du Centre international Marie de Nazareth en Israël. Il est également diplômé de l'institut HEC Start-up et titulaire d'une licence de théologie de l'Institut catholique de Paris. Passionné par Dieu, par la foi, il est l'auteur d'une vingtaine de livres, de vidéos et de spectacles sur ce sujet.
Michel-Yves Bolloré est ingénieur en informatique, maître ès Sciences, chef d'entreprise et Docteur en gestion des affaires à la tête d'un empire industriel.

SCIENCE ET RELIGION

Partant du constat qu'il y avait un vrai déficit de bons livres sur le sujet, Olivier Bonnassies et Michel Yves Bolloré décident, en 2018, d'unir leur réflexion afin de proposer un ouvrage allant "au fond du sujet". Ils sont aidés en cela par une vingtaine de grands scientifiques dont Robert Wilson, prix Nobel de physique de 1978, qui a d'ailleurs écrit la préface. L'accouchement des 600 pages prendra tout de même 3 ans et demi !
« De Copernic à Freud en passant par Galilée et Darwin, le nombre de découvertes scientifiques en quatre siècles est impressionnant. Celles-ci tendaient à prouver que finalement, on pouvait expliquer l'univers sans recourir à un dieu créateur. Ce n'est qu'au début du XXe siècle, lors de nouvelles avancées comme la relativité, la mécanique quantique, l'expansion de l'univers et sa mort thermique, le Big Bang… que le balancier de la science est reparti dans l'autre sens, il y a eu une sorte de retournement » expliquent les auteurs.

UN DÉBAT QUI S'ANNONCE PASSIONNANT

Dans une prose accessible à tous, les auteurs nous embarquent dans une enquête scientifique passionnante en offrant un panorama rigoureux des nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Venez à leur rencontre pour en savoir plus….

MERCREDI 30 MARS À 20H30
Conférence, débat, séance dédicaces (vente des ouvrages sur place).
SALLE DES FÊTES
HÔTEL DE VILLE

HOMMAGE

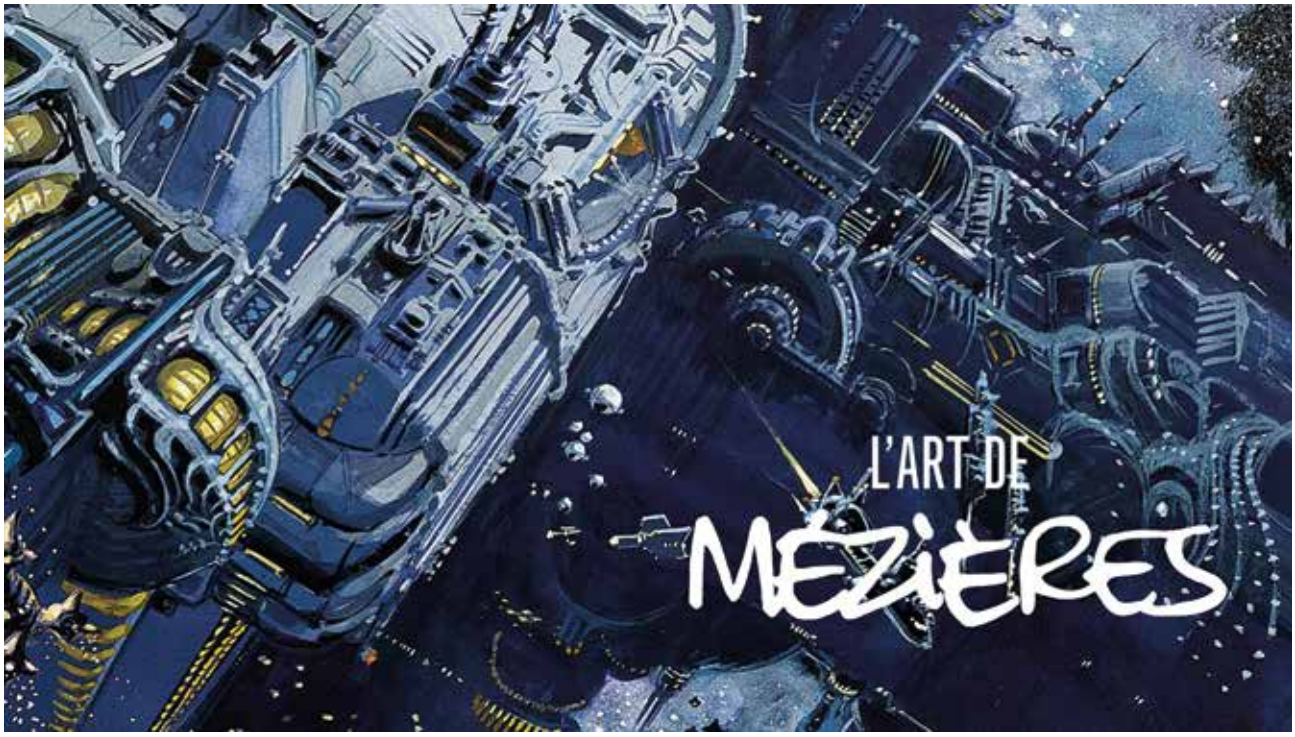

En septembre 2021, les éditions Dargaud lui rendent hommage avec *L'Art de Mézières*, un livre illustré qui retrace le parcours du dessinateur.

JEAN-CLAUDE MÉZIÈRES
AUTEUR, SCÉNARISTE, DESSINATEUR

Il était l'un des derniers géants de l'âge d'or de la bande dessinée franco-belge des années 1970-1980 et s'en est allé en janvier dernier à l'âge de 83 ans.

Le monde de la BD était en deuil le 23 janvier dernier lorsque l'éditeur Dargaud a annoncé le décès de JC Mézières. Il était le co-créateur de la série culte *Valérian et Laureline*.

L'ENFANCE À SAINT-MANDÉ

Jean-Claude Mézières est né en 1938 à Paris dans une famille qui avait le goût des arts : son père, expert automobile puis comptable dans un ministère pratiquait l'aquarelle à ses heures perdues, sa mère faisait de la peinture sur soie et son frère ainé, Jacques, dessinait pour son plaisir. Sa sœur cadette, Évelyne deviendra quant à elle, coloriste de bandes dessinées.

La famille habitait à Saint-Mandé au 1 rue Grandville. Son père en a d'ailleurs fait une magnifique représentation dans l'un de ses tableaux. En 1944, Jean-Claude a 6 ans. Lors des alertes aériennes, la famille se réfugie dans la cave de l'immeuble. C'est comme cela qu'il fait la connaissance d'un enfant de son âge : Pierre Christin. De là naîtra une amitié pour la vie. Les deux garçons jouent ensemble dans le bois de Vincennes et adorent tous deux la science-fiction et les "illustrés", comme on appelait autrefois les bandes dessinées : *OK Magazine*, les aventures d'*Arys Buck* dessinées par Albert Uderzo… Vers l'âge de 10 ans, il a une véritable révélation quand

sa marraine lui offre sa première BD, un album de *Tintin* d'Hergé *Le Lotus bleu*.

LA PASSION DES COW-BOYS

Autre personnage que Jean-Claude affectionne : *Spirou*. Plus tard, dans son atelier, il y a un portrait d'André Franquin, dont *Les Chapeaux noirs*, une histoire de *Spirou et Fantasio* se déroulant au Far West, avait enflammé son imaginaire d'enfant.

D'ailleurs, il s'en était inspiré pour écrire et dessiner, alors qu'il n'avait que 15 ans, un western de 16 planches intitulé *La Grande Poursuite*. Sur l'autre mur, il y a d'autres photos : lui en cow-boy… un rêve devenu réalité en 1965, lorsque (enfin) il traverse l'Atlantique et se frotte à la dure – mais exaltante – réalité de la vie de cow-boy au Dugout ranch, dans l'Utah ! Avec ces grands espaces, il avait aussi pu donner libre court à sa passion de la photographie.

SES DÉBUTS DANS LA BANDE DESSINÉE

À la rentrée scolaire de 1953, Jean-Claude Mézières intègre l'École des arts appliqués pour apprendre un métier, celui de dessinateur pour tissus et papiers peints. Il devient copain avec Patrick "Pat" Mallet et un certain Jean Giraud (futur Moebius), avec lequel il sèche des cours pour se réfugier dans les salles de cinéma des grands boulevards parisiens…

En octobre 1955, il publie sa première bande dessinée : un western (forcément !) intitulé *Bill le Shérif* qui paraît dans l'hebdomadaire *Coeurs vaillants* édité par le groupe Fleurus. En 1957, il part à Bruxelles avec Pat Mallet pour rencontrer son idole, André Franquin.

MAQUETTISTE, ILLUSTRATEUR ET DESSINATEUR PUBLICITAIRE

En octobre 1958, il part effectuer son service militaire, d'abord en métropole puis en Algérie. De retour en janvier 1961, il est engagé par Hachette pour travailler, comme maquettiste puis illustrateur, sur la collection *Histoire des civilisations*. En 1963, il devient assistant-photographe dans un studio de publicité. N'ayant pas renoncé à un destin de cow-boy, il s'envole en juin 1965 pour les États-Unis. Il bourlingue de Seattle au Montana et à San Francisco, puis va retrouver son copain Pierre Christin, qui enseigne le surréalisme et la "Nouvelle Vague" à l'université de Salt Lake City (Utah). L'une des élèves de Christin, prénommée Linda, tape dans l'œil du garçon-vacher… Elle devient l'épouse de Jean-Claude et la mère de leur fille, Emily. Là, Christin lui propose de revenir à la bande dessinée et de lui écrire un scénario. Ils réalisent ensemble deux histoires courtes, *Le Rhum* du *Punch* et *Comment réussir en affaires en se donnant un mal fou !* publiées dans l'hebdomadaire *Pilote* en mars et juillet 1966.

VALÉRIAN ET LAURELINE

Septembre 1966, Jean-Claude Mézières rentre en France et dessine une troisième histoire écrite par Christin, *Le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions*. Puis il propose à Pierre Christin d'entamer une collaboration durable avec une série au long cours. Le 9 novembre 1967, dans *Pilote*, *Valérian et Laureline*, agents spatio-temporels de Galaxity, entrent en scène avec une aventure de 30 planches. On aurait pu attendre Jean-Claude sur le terrain du western, sa passion de toujours, mais le secteur est déjà brillamment représenté avec *Lucky Luke*, *Jerry Spring* et *Blueberry*, alors que les séries de science-fiction sont encore peu nombreuses. Mézières et Christin ne se doutaient pas que leurs héros sillonneraient l'espace-temps tout au long de 21 albums (et deux hors-séries en 2019) et que leurs aventures seraient traduites en une vingtaine de langues ! Le réalisateur américain George Lucas leur rendra hommage à sa manière avec la saga de Star Wars, dont certaines scènes ont fortement été inspirées par Valérian.

MÉZIÈRES SUR GRAND ÉCRAN

Si Mézières se consacre essentiellement à *Valérian et Laureline*, il prend toutefois le temps de partager son savoir en donnant des cours sur la bande dessinée à l'Université de Vincennes-Paris VIII. Il signe aussi quelques albums complets avec Pierre Christin : *Lady Polaris* (Autrement, 1987) ou *Adieu, Rêve américain* (Dargaud, 2002).

Il travaille également pour le cinéma, dessinant des décors et des costumes, dont *Le Cinquième Élément* de Luc Besson, auquel il a donné l'idée des taxis volants. C'est ce même Luc Besson, admirateur de Valérian, qui portera à l'écran la série de Mézières et Christin (dont les couleurs sont réalisées par Évelyne Tranlé, la soeur de Jean-Claude) en 2017 avec *Valérian et la Cité des mille planètes*, inspiré par l'album *L'Ambassadeur des Ombres*. Jean-Claude Mézières a reçu de nombreuses récompenses dont le Grand Prix de la ville d'Angoulême en 1984, un *Inkpot Award* au ComicCon de San Diego en 2006 et le prix *Max und Moritz* au salon d'Erlangen en 2018.

Merci l'artiste pour nous avoir fait voyager dans le temps au milieu des étoiles, qu'à présent vous êtes allé rejoindre.

Sélectionnés pour vous

Des œuvres pour célébrer le 8 mars : Journée internationale des droits des femmes.

CŒUR
Clara Luciani

INITIAL ARTIST SERVICE

Clara Luciani, c'est la résurgence de la pop musique française des années 80. Son brin Disco façon ABBA, pour la musique et l'apparence, ne lui retire rien de ses références telles que Gainsbourg ou Françoise Hardy pour les textes. Une collectionneuse de récompenses musicales qui fait remuer les hanches et tourner les têtes.

ALICE GUY
José-Louis Bocquet
Dessins de Catel Muller

CASTERMAN

Première réalisatrice de l'histoire du cinéma, Alice Guy a réalisé plus de 300 films en France avant de partir à la conquête des États-Unis. Ce roman graphique raconte la fascinante existence de cette femme libre et indépendante qui a révolutionné le cinéma.

RÉINVENTER L'AMOUR. COMMENT LE PATRIARCAT SABOTE LES RELATIONS HÉTÉROSEXUELLES
Mona Chollet

ÉDITIONS ZONES

Après *Sorcières*, Mona Chollet étudie cette fois les dégâts que cause le patriarcat dans les relations amoureuses. Elle démontre aussi clairement que les hommes ont aussi tout à gagner à ce rééquilibrage des attentes et des implications amoureuses dans le couple hétérosexuel.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

La recette du mois

VELOUTÉ DE CHOU-FLEUR AU LAIT DE COCO

Ingrédients
1/2 chou-fleur
1 échalote
1 tout petit bout de gingembre frais
1 boîte de lait de coco 400 ml
1 bouillon de volaille dégraissé

Préparation : 10 minutes
Pour 4 personnes
Facile

1. Coupez le chou-fleur en petits morceaux
2. Coupez l'échalote et faites-la dorer avec un peu d'huile dans une poêle
3. Versez le tout dans une casserole, ajoutez le gingembre et recouvrez avec le lait de coco et un ½ verre d'eau
4. Ajoutez le cube de bouillon et remuez de temps en temps
5. Lorsque le chou-fleur est cuit, mixez jusqu'à obtenir la consistance désirée

Avec un soupmaker ou un blender chauffant, c'est encore plus simple : vous mettez tous les ingrédients dans l'appareil et en 10 minutes, votre velouté est prêt à être dégusté !

CITATION

8 MARS : HOMMAGE À TOUTES LES FEMMES

« Le 8 mars, c'est l'occasion de prendre conscience de ce que les femmes accomplissent dans le monde, des injustices qu'elles peuvent vivre et des luttes qu'il reste à accomplir pour qu'elles parviennent à l'égalité. ».

MONIQUE PLAS
60 ANS À LA TÊTE DE SA FABRIQUE D'ABAT-JOUR

En ce mois de mars où l'on célèbre les femmes, l'histoire de Monique Plas est un bel exemple de femme libre qui a conduit sa vie avec passion.

Monique Plas a 14 ans. Son père a une fabrique de luminaires "Paris Éclair". Il crée des pieds de lampes, des lustres, des appliques… Nous sommes en 1945. De retour du front, il enjoint Monique de venir travailler dans l'entreprise familiale. Après des cours de comptabilité chez Pigier, Monique se montre particulièrement douée malgré sa grande timidité…

UNE RAPIDE ASCENSION

« Papa m'a tout de suite donné des responsabilités » se souvient Monique, notre ravissante nonagénaire saint-mandéenne qui n'a rien perdu de son énergie et dont le visage rayonne à l'évocation de ses souvenirs. Ravissante en effet… Miss Paris 1951 tout de même ! Son père l'avait inscrite au concours pour lui faire vaincre cette maudite timidité ! Les commandes sont nombreuses mais les fabricants d'abat-jour ne parviennent pas à approvisionner la boutique, alors Monique se lance. Elle utilise les locaux de son père, fermés le samedi, embauche une première ouvrière et se met à confectionner des abat-jour. Le succès est immédiat. Elle quitte l'entreprise familiale pour vivre avec celui qui devient son époux, Guy. Ils habitent un tout petit appartement *« qui suffisait largement à notre bonheur »* précise Monique qui, en plus de son activité, s'occupe de sa fille Martine. 1955, notre entrepreneuse achète son premier atelier, un 60 m^2 rue Titon dans le 11^e. *« Il y a une grande table que nous recouvrons d'une plaque de zinc dans lequel le cutteur s'enfonce pour couper le papier paraffiné ou les cartes laquées »*. Le partenariat avec son père est fructueux. Monique embauche et sillonne l'Île-de-France, à la recherche de nouveaux clients, elle effectue des livraisons avec sa petite camionnette noire, distribue des prospectus dans les nouveaux immeubles… Ses semaines font 60 heures mais elle est heureuse.

LE SUCCÈS

Monique est avisée, économe et a un goût exquis… sa beauté lui ouvre aussi des portes, notamment celles des grands magasins : Les Trois-quartiers, les Galeries Lafayette, Le Bon Marché, Les Magasins réunis… et celles des hôtels : Concorde Lafayette, le Louvre, Le Crillon… et même le Musée du quai Branly.

Le recrutement de nouvelles ouvrières est parfois compliqué mais certaines d'entre elles deviennent des amies. Le nombre d'ateliers se multiplie rue de Picpus, rue Dagorno, rue Santerre… et il y a à présent une boutique. Gilles, le fils de Guy et Monique se lancera lui aussi dans cette branche mais les méthodes de travail de la mère et du fils divergent parfois ! *« Il y a eu des moments difficiles par exemple quand il a fallu faire face aux faillites de certains de mes clients… mais je garde de toutes ces années un souvenir merveilleux ! »* dit en souriant Monique qui a arrêté de travailler et vendu son affaire il y a 8 ans. Elle avait 83 ans !

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

La *Journée Internationale du Droit des Femmes* célébrée le 8 mars est l'occasion de rappeler que les femmes ont aussi le droit de faire des pauses dans le tourbillon de leurs multiples casquettes !

PENSEZ À VOUS !

Dans notre société, la place des femmes évolue mais il lui est souvent plus difficile de s'épanouir en toute liberté et sans tabou lorsque le quotidien la surcharge. Les moments de repos et de loisirs sont toutefois essentiels pour faire face au stress et à la charge mentale quotidienne, ainsi qu'aux changements physiques et psychiques : puberté, maternité, ménopause, vieillissement… Ce sont des moments clés où les femmes doivent s'intéresser à leur santé, connaître leur corps et se l'approprier pour comprendre ses évolutions.

IDÉES ET CONSEILS

Gérer le stress : parlez avec une amie, accordez-vous des moments pour vous, essayez de nouvelles activités…
Savoir s'accepter : tout le monde a ses défauts, ses faiblesses, mais aussi ses qualités, alors pourquoi ne pas regarder plus souvent du côté de vos atouts ?
Définir ses limites : pensez à les fixer auprès de votre entourage !
Prendre le temps de s'amuser : même si vous n'avez pas beaucoup de temps libre, accordez-vous des activités qui vous font plaisir.
Augmenter votre potentiel physique : apprenez à développer votre force qui est grande mais en sommeil.
La santé ce n'est pas seulement guérir ou éviter des maladies : le bien-être y contribue largement.
Ces conseils sont valables à tous les âges, alors mesdames, faites une pause et pensez à vous chouchouter en ce mois qui est le vôtre mais aussi tout au long de l'année !

Les rendez-vous de la MAISON de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur rendez-vous au 01 49 57 91 46 (97 24) ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

VISIO-CONFÉRENCE

Être et devenir parent
Animée par Angélique Lefort, consultante parentale
Mardi 15 mars de 20h à 22h

VISIO

ATELIER PARENT-ENFANT

Les livres, c'est bon pour les bébés
Animé par le RAM et la Médiathèque. Public : 0 à 2 ans.
Samedi 19 mars de 10h à 11h30

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

VOS DÉMARCHES FACILITÉES

Suite à une refonte du site internet de la Ville saintmande.fr, les démarches en ligne sont aujourd'hui facilitées afin d'améliorer le parcours usager.

Plus que quelques jours pour inscrire vos enfants, s'ils sont nés en 2019, ou si vous venez de vous installer à Saint-Mandé. Pour ce faire, rendez-vous sur le site de la Ville saintmande.fr / Onglet "Services en ligne" jusqu'au 3 avril 2022.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Documents à fournir :

- Carte d'identité du représentant légal de l'enfant
- Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (contrat de location, facture EDF, acte de vente)

LES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Pour le calcul du Quotient Familial (restauration, mercredis et vacances)

- Avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020)
- Dernière attestation de paiement de la CAF

Le dossier "Enfance-Jeunesse" sur le site de la Ville devra être complété en ligne à compter du 21 mars jusqu'au 10 juin 2022.

Documents à fournir :

- Justificatif d'identité du responsable de l'enfant
- Deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois (contrat de location, facture EDF, acte de vente…)
- Jugement de séparation précisant la garde de l'enfant
- Attestation d'assurance scolaire (non obligatoire)
- Documents qui permettent le calcul du quotient familial (avis d'imposition 2021 et dernière attestation de paiement de la CAF).

Les gestes de Premier Secours

Une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est organisée par le pôle jeunesse en partenariat avec La Croix Blanche Nord 94.

Dimanche 3 avril de 8h45 à 18h
Maison de la Famille
8, place Lucien Delahaye

10 places gratuites pour les 12 à 17 ans saint-mandéens (11 ans s'ils sont au collège).

Pré-inscription par mail du 7 au 18 mars : cynthia.hegesippe@mairie-saint-mande.fr

Pass initiative jeune

Dispositif de la Ville en direction des 18/25 ans. Il s'agit d'un accompagnement à la réalisation d'un projet (humanitaire, culturel, citoyen, lié au développement durable ou à la vie locale…) et d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 000 euros.

Dossier sur www.saintmande.fr ou à récupérer au Pôle Jeunesse en mairie.

Dates limites du dépôt de dossiers : 7 mars et 23 mai 2022

Contact : cynthia.hegesippe@mairie-saint-mande.fr

Booste ta scolarité !

Atelier gratuit pour les 14/17 ans (de la 3e à la terminale) animé par une psycho-praticienne, sophrologue.

Thèmes abordés : régulation des émotions, du stress en période d'examens, travail sur l'estime de soi, la prise de parole...

Samedi 2 avril de 14h30 à 17h30
Maison de la Famille

Contact : cynthia.hegesippe@mairie-saint-mande.fr

HANDBALL

LABEL OR POUR L'ÉCOLE DE HAND

Très bonne nouvelle pour l'AS Hand puisque l'École de hand (baby hand et 5/10 ans) vient d'être récompensée par le label OR.

Ça y est, c'est officiel, l'AS Handball Saint-Mandé vient de recevoir le label OR, la plus haute distinction pour une école de hand. Seules 8 écoles sur les 32 qui sont labellisées dans le Val-de-Marne l'ont obtenu cette année.

DES CRITÈRES STRICS

Ce label récompense l'ensemble des efforts mais aussi le travail d'accueil et d'encadrement que l'école de handball accomplit depuis des années dans la formation des jeunes joueuses et joueurs.

De nombreux critères sont pris en compte, comme la féminisation, la fidélisation, les partenariats avec les établissements scolaires, la qualité de l'encadrement, l'évolution du nombre de licenciés dans les catégories baby hand… Dans le cas présent, il salue aussi les très bons résultats des différentes équipes du club saint-mandéen.

FÉLICITATIONS !

Le Président, Philippe Vidal et toute l'équipe d'encadrement sont évidemment très fiers de cette récompense. Fierté à laquelle la Ville s'associe en adressant ses plus chaleureuses félicitations à partager avec les équipes pour avoir fait rayonner l'image de Saint-Mandé. Souhaitons qu'elles remportent cette saison encore, de belles victoires afin d'enrichir leur palmarès.

ESCALADE

NOUVEAU !

Le gymnase du Centre sportif Roger Vergne vient, tout récemment, d'être équipé d'un mur d'escalade. Enfilez baudrier, casque et chaussons et en avant pour une grimpe !

Tout beau, tout neuf, le mur d'escalade créé dans le gymnase du Centre sportif Roger Vergne est à présent accessible. Destiné aux scolaires, il pourra aussi être utilisé par les grimpeurs amateurs, débutants ou chevronnés inscrits à l'une des deux associations proposant cette nouvelle activité, à savoir La Saint-Mandéenne et le Sokol de Paris.

UN BEL ÉQUIPEMENT

Les travaux ont débuté en décembre dernier et se sont achevés en janvier. Avant sa mise en accessibilité, des tapis ont été installés à la base du mur ainsi qu'un filet de protection derrière le panier de basket de manière à ce que cette activité puisse être pratiquée simultanément, tout comme les autres cours se déroulant au milieu du gymnase.

Sa longueur totale est de 14 mètres pour une hauteur de 7 mètres, soit une surface d'évolution de presque 100 m². Il dispose de 14 voies de grimpe matérialisées par des couleurs selon le niveau de difficultés : violet, rose, vert et noir ainsi que d'une avancée d'un mètre. Ainsi, les grimpeurs de tous niveaux pourront y trouver leur bonheur !

> *" J'espère que les Saint-Mandéens apprécieront cette structure innovante et que leur satisfaction sera à la hauteur de nos ambitions. "*
>
> **Christine Sevestre, adjointe déléguée aux sports et à la vie associative.**

POUR QUI ?

L'équipement sera utilisé par les enfants des écoles communales (du CP au CM2), et par les jeunes du collège Decroly dans un premier temps.

La partie jaune, en bas de mur, jusqu'à la ligne rouge permet une pratique "sans équipement particulier de sécurité (corde et baudrier)". Les écoles pourront donc le proposer prochainement dans leurs cycles d'apprentissages. En soirée et le samedi, il sera réservé aux adhérents de La Saint-Mandéenne et du Sokol de Paris. Pour en savoir plus, contactez-les !

INFOS PRATIQUES

La Saint-Mandéenne – Tél. 01 46 82 85 02 ou par mail : saint-mandeenne@wanadoo.fr
www.lasaintmandeenne.fr

Le Sokol de Paris – info@sokoldeparis.com
www.sokolparis.com

La Passerelle de Saint-Mandé

EN MARS

LUNDI 7
15h
Histoire du bois de Vincennes/Tarot
16h
Dessinez, c'est gagné !

MARDI 8
12h30
Journée de la Femme (apéritif)

JEUDI 10
9h45 et 11h
Initiation au yoga
15h
Pratique de la photo

VENDREDI 11
15h
Rummikub / Scrabble en duplicate
16h30
Jeux au tableau

LUNDI 14
15h
Club littéraire / Décopatch
16h
Fort Passerelle

MARDI 15
11h15
Musique au Musée d'Orsay
15h
Club photo

MERCREDI 16
15h
AG ordinaire

JEUDI 17
12h30
Le bol de riz (table d'hôtes)

VENDREDI 18
15h
Équilibre et orientation / Jeux au tableau
16h30
Jeux au tableau

LUNDI 21
15h
L'Antarctique (diaporama) **/ Tarot**
16h15
Yoga sur chaise / Jeux au tableau

VENDREDI 25
15h
Rummikub / Scrabble en duplicate
16h15
Boutures de printemps / Crêpes

LUNDI 28
15h
Quoi de neuf ? Molière / Décopatch
16h
Mölkky

MERCREDI 30
13h30
Le Marais insolite (sortie)

EN AVRIL (PRÉVISIONS)

VENDREDI 1er
12h30
Repas à la Maison de la famille. Chacun apporte son repas et ses couverts .

LUNDI 4
15h
La collection Morozov (exposé) / Tarot

MARDI 5
10h
Marche douce et pique-nique au Parc floral

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Contact adhésion 06 81 97 58 73

Compte tenu du contexte sanitaire, chacun vérifiera sur le site si tout ou partie de ces activités sont maintenues ou pas.

CORDOBA

Les femmes dans les religions monothéistes

"L'Islam" Eva Janadin, imame de la mosquée Sîmorgh.
La conférence sera suivie d'une séance de questions à l'oratrice.

Participation souhaitée : 5 €

Mercredi 30 mars à 20h30

Centre culturel
3 avenue de Liège

Renseignements et contacts :
Michel Haim : 06 09 28 29 19
haim_michel@hotmail.fr
Régis Oudot : 06 41 56 89 37
www.asso-cordoba.org

Cafédiabolo

CaféLittéraire*
Chacun apporte son ou ses titres "coups de cœur".
Samedi 12 mars et 2 avril de 17h45 à 19h

Le CaféThéâtre
Un heureux hasard de Patrice Le Heuzey
Samedi 19 mars à 17h15

Cafédécouvertes*
Histoire de l'Amérique
Samedi 26 mars à 17h15

CaféPetits Bouquineurs*
Club de lecture pour les 8-12 ans
Samedi 2 avril de 14h30 à 16h

Cafécréatif*
Atelier autour de la terre, l'argile, la pâte à sel…
Samedi 9 avril à 17h45

*sur inscription : cafediabolo@gmail.com

INFOS :
Tél. 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

Association Boules et Bridge de Saint-Mandé

Section pétanque. Loisirs et compétitions (Championnat, coupes). Tous les après-midis du lundi au dimanche. Bois de Vincennes. Tarot, jeux de cartes et dés.

Section bridge. Tournois tous les jours à partir de 14h30 (initiation, Trophée du voyage, Rondes de France, Grand tournoi de la Ville, compétitions fédérales…). Plus de 380 adhérents dont 190 licenciés.

Renseignements au
01 48 08 66 50
abbsm.bridgeclub@orange.fr
Site officiel :
www.abbsm.club

ACCUEILLIR ET NOURRIR LES OISEAUX DE LA VILLE

Le Potager de St Mandé a été créé en 2021 par Jérémy et Tarik, deux Saint-Mandéens en quête de nature, rejoints par une vingtaine de membres. L'association s'engage à reconnecter et à sensibiliser les citadins à la terre et à végétaliser la ville pour l'embellir et développer sa biodiversité.

Atelier de création de nichoirs à oiseaux
Samedi 19 mars à 14h devant l'Hôtel de Ville

Plus d'infos sur le site
https://lepotagerdestmande.wixsite.com/lpsm
lepotagerdestmande@gmail.com
Facebook **: lepotagerdestmande**
Instagram **: @lepotagerdestmande**

LE TEMPS DES AIDANTS

Une rencontre dédiée aux proches aidants
Mardi 29 mars de 14h30 à 16h

Inscription au 01 49 57 78 89
Centre de soins infirmiers municipal
2, place Charles Digeon

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

OVIDE DECROLY (1871-1932)
LE PROGRAMME D'UNE ÉCOLE DANS LA VIE

Figure belge de l'éducation nouvelle, Ovide Decroly a mis en œuvre une pédagogie respectueuse du rythme et des besoins des enfants, fondée sur leur autonomie et leur émancipation. Aujourd'hui, cette pédagogie reste novatrice en répondant aux défis de notre société.

Samedi 12 mars à 11h

Intervenant : Sylvain Wagnon, historien de l'éducation

École Decroly • 49, avenue Daumesnil
Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents
www.histoire-saint-mande.org

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire

Le Maire de St-Mandé augmente les impôts

Chers Saint-Mandéens,

Lors du dernier conseil municipal du 3 février 2022, le maire a fait adopter une nouvelle augmentation des impôts locaux à travers le maintien du taux d'imposition et il s'est félicité de sa politique fiscale qui serait tout à fait respectueuse selon lui, de ses engagements et des Saint-Mandéens.

Il n'en est rien. Et cela mérite une explication.

Pour la fiscalité, dans son programme électoral, le maire a pris deux engagements : ne pas augmenter les impôts et ne pas augmenter le taux d'imposition.

On pouvait y lire : *« Notre engagement majeur pour les années à venir consistera à poursuivre notre action en faveur des finances locales sans augmenter les impôts »*.

Depuis son élection, la valeur locative cadastrale des biens immobiliers servant de base d'imposition aux divers impôts locaux a augmenté. Elle est le fait de la réalité économique de notre ville. Dès lors, pour maintenir une recette fiscale stable, il fallait baisser d'autant les taux d'imposition. Une simple règle de trois !

Si l'assiette augmente, le taux doit diminuer pour que le montant collecté reste le même !

Le maire a déjà chiffré et fait voter cette nouvelle augmentation d'impôt en inscrivant dans le budget une recette supplémentaire de 1 900 000 euros.

En décidant de geler le taux d'imposition, le maire a encore *de facto* augmenté nos impôts en contradiction avec ses engagements.

En cohérence, nous avons voté contre cette nouvelle augmentation des impôts à Saint-Mandé qui se rajoute à celles déjà votées les années précédentes.

Tous les efforts nationaux pour augmenter le pouvoir d'achat des habitants seront, avec le maire, effacés avec l'augmentation des impôts locaux.

L'une des raisons avancées est le financement de son programme électoral. Pourtant, ne sont toujours pas programmés la couverture du RER A, le projet de modification des modalités de circulation avenue du Général de Gaulle, la création de navettes. Les recettes supplémentaires seront affectées à des réserves financières.

Si nous avons certes bénéficié d'une patinoire et d'une parade, leurs coûts ont eu un impact de quelques dizaines de milliers d'euros dans les finances locales mais cela ne peut pas justifier l'augmentation de 1 900 000 euros que nous allons subir cette année.

Dans ce contexte, nous demandons dès lors un "service rendu" aux Saint-Mandéens cohérent avec cette augmentation. Petite enfance, sécurité, sport autant de services municipaux qu'il faut renforcer.

A ce jour, les moyens municipaux dédiés à la sécurité de notre ville sont largement insuffisants. Ils doivent être renforcés.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire

Trafic automobile, une nuisance pour le commerce et la sécurité des personnes

Privilégier l'accès des commerces en voiture, un dogme dépassé
Ce dogme vieux de 70 ans, est encore ancré dans les mentalités des commerçants et de la majorité municipale. Pourtant, plusieurs études montrent que ce sont les piétons et les cyclistes qui privilégient à plus de 85 % les commerces de centre-ville.

Lorsqu'on les interroge, les clients réclament des espaces plus agréables, avec moins de bruit et de pollution et dans lesquels ils puissent déambuler dans de bonnes conditions d'un commerce à l'autre.

Pour revitaliser un centre-ville d'un point de vue commercial, les municipalités ont tout intérêt à réduire la place de la voiture et à favoriser piétonnisation et réseau cyclable. Ce n'est pourtant pas la voie choisie par Saint-Mandé.

Un trafic de transit élevé
L'avenue du Général de Gaulle et l'avenue Joffre connaissent une circulation de transit élevée avec 10 000 véhicules par jour. Or, ces automobilistes créent une ambiance peu conviviale et anxiogène à cause du bruit et souvent, de la vitesse excessive et du non-respect des passages piétons.

Une ville toujours défavorable au vélo
Pour le 3e baromètre des villes cyclables, Saint-Mandé obtient encore une mauvaise note : "défavorable" (F) sur un barème allant d'"excellent" (A) à "très défavorable" (G). Certes, des progrès ont été faits depuis le début de la mandature mais pour autant, pédaler à Saint-Mandé demeure au mieux fastidieux, au pire dangereux.

En effet, comment emprunter, sans danger, certaines pistes ? Pour accéder à celle de l'avenue Victor Hugo en venant du sud par l'avenue de Gaulle, il faut traverser deux fois le carrefour, ne pas se tromper, faute d'indication et ne pas se faire renverser ! Et pour un trajet théoriquement en ligne droite depuis la rue de Bel-Air vers la porte de Saint-Mandé, il faut couper deux fois le flux de voitures sur 100 mètres !

Les aménagement cyclables n'ont, à l'évidence, pas été pensés pour être utilisés mais seulement pour se conformer à l'obligation réglementaire. Si zone 30 et contresens cyclables ont été récemment mis en place, ils sont encore insuffisamment signalés et respectés.

Et tout aussi défavorable aux piétons
Est-il normal que les piétons soient amenés à descendre sur la chaussée pour éviter les voitures ou motos stationnées sur le trottoir ? Les trottoirs sont trop étroits et/ou encombrés de poubelles, panneaux de signalisation, panneaux publicitaires, potelets, bornes de stationnement. En revanche, bancs de repos, toilettes… sont inexistants.

Il faut revoir le plan de circulation et l'aménagement de l'espace public pour redonner à la ville un caractère convivial et revitaliser nos commerces.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé

L'enlaidissement de notre belle commune n'est pas une fatalité !

Grande satisfaction ! Le 10 février dernier, le Tribunal Administratif d'Orléans a annulé en partie le permis de construire qui emportait la construction d'un immeuble de 21 mètres de haut à la place de la maison du 11 rue de l'épinette bien connue des Saint-Mandéens pour son charme.

Il a décidé : *« L'arrêté du 23 avril 2020 est annulé en tant qu'il méconnaît les articles UA10 et UA11 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Mandé »*. Le Tribunal a ainsi acté l'intérêt à agir des requérants par la *« perte d'ensoleillement, de luminosité et de vue qui découle du projet »*, et ceci contre la mairie qui voulait vider le contentieux par la reconnaissance d'un défaut d'intérêt à agir.

La multiplicité des requérants, la diversité des arguments et des points de vue avancés, surtout les réserves de l'Architecte des Bâtiments de France, autorité administrative indépendante, auront donc eu raison du permis accordé en plein confinement par l'ancien maire de Saint-Mandé.

En tant que voisin du projet et requérant pour ma copropriété, je ne peux que me réjouir de cette décision. Quelques esprits chagrins, zélés à la critique, vous diront que j'étais intéressé à contrarier ce permis, mais la vérité est que j'ai fait l'effort de lutter contre ce projet qui méconnaissait les règles d'insertion dans l'environnement (gabarit, matériaux, couleurs) et qui dégraderait la qualité de vie des Saint-Mandéens s'il allait à son terme.

En ma qualité de conseiller municipal indépendant, je m'interroge aussi sur l'attitude qu'a eu la mairie dans cette affaire. En suivant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France en protégeant au titre du patrimoine remarquable le 13 rue de l'Épinette, immeuble voisin du projet, elle a fourni au juge un argument de poids pour censurer le permis. Mais en cherchant, par l'intermédiaire de son avocat, à débouter les voisins du projet pour "défaut d'intérêt à agir", elle a tenté d'empêcher ses administrés de pouvoir défendre leur point de vue pourtant légitime. En parallèle, la Ville vient de protéger une douzaine de pavillons saint-mandéens. De mémoire, c'est la plus grosse vague de protection que l'on ait vu depuis des décennies.

Sa politique est donc difficile à lire et il conviendrait désormais de la clarifier et d'afficher ses objectifs et priorités, en associant nos concitoyens d'une manière participative.

Sur ces questions j'ai un regard exigeant et je me tiens à la disposition des Saint-Mandéens attachés à leur cadre de vie et qui auraient besoin de conseils car l'enlaidissement de notre belle commune n'est pas une fatalité.

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie

Un budget qui ne va pas dans le sens de l'intérêt général !

Le dernier conseil municipal fut consacré au vote du budget présenté par la majorité municipale pour l'année 2022.

Ce budget, s'il se vante d'être ambitieux par le montant des investissements prévus, en partie financés par le recours à l'emprunt, appelle plus d'une critique.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, on ne peut que constater une inexplicable sous-évaluation de certaines d'entre elles, **ce qui met en cause le réalisme de ce budget**. En période où les prix de l'énergie flambent, il est curieux que le budget primitif envisage une baisse de 76 600 € de la consommation d'électricité et de 10 300 € des frais de carburant.

Et que dire d'une baisse prévue de plus de 100 000 € du poste "autres matières et fournitures" sans autre précision ?

A côté de ces baisses dont il y a lieu de considérer qu'elles risquent de ne pas se réaliser, d'autres dépenses explosent au-delà du raisonnable.

Ainsi en est-il des dépenses consacrées à l'entretien de la ville et aux espaces verts, soit respectivement 850 000 € et 1 700 000 € !

Nous sommes très nombreux à être attachés à la propreté de la ville et de ses bâtiments, aux espaces verts et aux fleurs. Mais cela nécessite t-il de tels frais ?

Et que dire de l'installation de caméras de vidéo-surveillance supplémentaires ? Sur ce point, le maire nous a enfin fourni des chiffres qui ne font que conforter ce que nous indiquions dans notre précédente tribune.

Ainsi en 2021, sur la commune de Saint-Mandé il y a eu 757 atteintes aux biens (cambriolages, vols de voitures…) et 233 interpellations. Or, **seulement 81 de ces interpellations ont été réalisées grâce à la vidéo-surveillance**. Bien plus, la plupart d'entre elles ne concernaient pas

des atteintes aux biens mais des infractions à la législation sur les étrangers, des faits d'ivresse, des délits routiers…

Quel est l'intérêt, autre que l'affichage politique, d'intensifier l'installation d'un matériel peu efficace en matière de lutte contre l'insécurité et dont l'entretien pèse lourdement sur les finances communales ? Ne faudrait-il pas privilégier le recrutement des dix policiers qui manquent à l'effectif ?

L'argent de la Ville pourrait assurément être mieux dépensé dans l'intérêt de tous avec, pour ne citer que quelques exemples :

• accélérer la réalisation des travaux d'isolation thermique des bâtiments publics pour lutter contre le réchauffement climatique.

• mettre en place une vraie politique de collecte des déchets alimentaires et du compostage

• généraliser l'application du quotient familial aux tarifs de toutes les activités proposées par la Ville.

• augmenter la contribution de la Ville au CCAS

• créer une navette sur le territoire de la commune pour faciliter les déplacements des Saint-Mandéens et limiter ainsi le recours à la voiture… Sur ce dernier point, il semblerait que l'étude soit en cours, auquel cas nous ne pouvons que nous en féliciter !

• améliorer les relations des services de la Ville avec les Saint-Mandéens.

Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre ce budget.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire

Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour parler de *politique*.

Les prochains mois vont être particulièrement riches en rendez-vous-électoraux : **vous serez sollicités pour voter les 10 et 24 avril prochain pour les élections présidentielles puis les 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives.**

Si vous avez prévu des déplacements, **il est temps de prévoir des procurations.**

La démarche est simple mais il vaut mieux anticiper. Le mandant doit choisir son mandataire. Puis il doit remplir un formulaire et se rendre dans un commissariat.

C'est donc le moment de vous organiser pour donner ou prendre des procurations afin de pouvoir participer pleinement aux élections à venir.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé
maxime.urpheant@paris.notaires.fr

LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE : NOUVELLE VERSION

Dans le cadre de la politique énergétique européenne visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments, de nouvelles règles sont applicables au Diagnostic de Performance Energétique depuis le 1er juillet 2021.

Le DPE sert principalement à évaluer la quantité d'énergie et de gaz à effet de serre de votre logement. Il doit être réalisé par un professionnel et être remis à l'acquéreur ou au locataire lorsque vous vendez ou louez votre logement. Ce dernier est alors noté en classes allant de « A » (pour les plus performants) à « G » (pour les passoires énergétiques). Ces classes ont été redéfinies à l'occasion de ce changement législatif. Longtemps, ce diagnostic a été réalisé sur la base des factures de consommation. Désormais, dans le but de le rendre plus fiable et plus juste, le DPE est réalisé en fonction des caractéristiques du logement : chauffage, isolation, consommations, éclairage, localisation… De plus, le DPE nouvelle version indique des recommandations visant à réduite les consommations et émissions et propose une estimation chiffrée des travaux essentiels à la réalisation de ces objectifs.

Autre nouveauté : le DPE devient opposable. Si jusqu'à présent le DPE n'avait qu'une valeur informative, il est désormais possible d'engager la responsabilité du vendeur, bailleur ou du diagnostiqueur en cas d'erreur constatée dans le diagnostic par l'acquéreur ou le locataire.

Quelles conséquences en cas de résultat trop faible ? En zone tendue (dont Paris et Saint-Mandé), les logements en classe F et G ne peuvent plus faire l'objet d'une augmentation de loyer dans le cadre d'une location ou d'un renouvellement de bail. Par ailleurs, à compter de 2025, il ne sera plus possible de louer un logement classé G, puis un logement classé F en 2028.

Les anciens DPE restent-ils valables ? Les DPE réalisés entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 restent valables jusqu'au 31 décembre 2022. Quant à ceux réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021, ils resteront valables jusqu'au 31 décembre 2024.

L'analyse du DPE avec votre notaire dès la promesse de vente devient donc un point de vigilance essentiel.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

DES TOUTOUNETS POUR NOS AMIS À QUATRE PATTES

C'EST QUOI ?

C'est un distributeur de sachets plastiques spécifiques pour les déjections canines. Prochainement, ces dispositifs seront associés à une poubelle. Il permet aux propriétaires de chiens de ramasser la déjection de leur animal en leur fournissant gratuitement un sachet pour le faire.

54
toutounets sont installées aux quatre coins de la ville.

30
toutounets sont en commande (remplacement de certaines et nouvelles installations).

12 400 EUROS

C'est le coût d'approvisionnement en sachets par an (chiffres 2021), hors achat et installation initial qui est de 530 € par toutounet.

2 000

chiens environ sont comptabilisés à Saint-Mandé (1 foyer sur 4), ce qui représente approximativement 10 tonnes de déjections par an.

218 EUROS

C'est le montant qui devra être payé par les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas la déjection de leur animal (amende + frais de nettoyage).

UN DISPOSITIF ÉCOLOGIQUE

Les sachets sont en plastique recyclé. Ils sont distribués à l'unité pour éviter le gaspillage. Merci de ne pas en prendre plus qu'il n'est nécessaire !

SOYONS TOUS ACTEURS DE LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE !

SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

LA LETTRE DU NOTAIRE

Venez consulter votre notaire pour plus d'informations. Il saura vous renseigner !

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@paris.notaires.fr

LA LOCATION EN MEUBLÉ NON PROFESSIONNEL : QUELS AVANTAGES FISCAUX ?

Le statut de loueur en meublé non professionnel (LMNP) est le statut fiscal dont vous relèverez si vous louez un ou plusieurs logements meublés. Vous serez alors imposés dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

Il est possible d'opter :
- Soit pour le régime forfaitaire auquel cas vous serez imposé sur la moitié de vos loyers,
- Soit pour le régime réel auquel cas vous déduirez les charges et les amortissements de vos revenus.

Quelles sont les conditions du LMNP ?

Le logement doit être loué meublé, c'est-à-dire prêt à habiter pour le locataire, qui doit pouvoir s'installer avec ses seules affaires personnelles. Une liste des meubles est précisément établie.

Vous serez soumis à ce statut si les revenus tirés de la location meublée sont inférieurs à 23.000 euros par an, et s'ils ne dépassent pas la moitié de vos revenus globaux. A défaut, vous relèverez obligatoirement du statut de loueur en meublé professionnel (LMP).

Quels sont les avantages fiscaux du LMNP ?

Suivant le montant de vos revenus locatifs, vous pourrez choisir entre le régime simplifié dit « micro-BIC » ou « régime forfaitaire », et le régime réel.

Le régime du micro-BIC s'applique si vos revenus locatifs ne dépassent pas 70.000 € pour une location meublée classique, ou 170.000 € pour des meublés de tourisme classés ou des chambres d'hôtes. Vous pourrez alors profiter d'un abattement de 50 % sur les revenus (ou 71 % des meublés de tourisme classés ou des chambres d'hôtes). Vous ne serez donc imposés que sur la moitié des revenus perçus.

Ce régime est donc intéressant si vos charges sont inférieures au seuil de 50 %. Vous ne pourrez toutefois pas créer de déficit si vos charges sont d'un montant supérieur.

Le régime réel des locations meublées :

Le régime réel s'applique lorsque vos revenus dépassent les limites d'application du régime micro-BIC (70.000 € de revenus /an) ou lorsque vous souhaitez déduire le montant précis de vos charges, ou bien amortir votre bien.

Cela suppose donc de bien tenir votre comptabilité.

Il est possible d'opter pour le régime réel d'imposition au début de votre activité, ou bien en cours d'activité. Cette option sera alors valable pour au moins 2 ans, et se renouvellera automatiquement.

Contrairement aux règles classiques applicables aux revenus fonciers, les charges déductibles ne font l'objet d'aucune liste limitative mais doivent juste répondre aux conditions générales de déductions des charges en BIC :
- être exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation ou se rattacher à la gestion normale de l'entreprise ;
- correspondre à une charge effective justifiée ;
- être comprises dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont été engagées.

Pour pouvoir bénéficier du statut LMNP, vous devez vous immatriculer. L'inscription se fait auprès d'un centre de formalités des entreprises.

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 25
contact@mairie-saint-mande.fr

JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.

FLORENCE CROCHETON-BOYER
1ère adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.

ALAIN ASSOULINE
2e adjoint, délégué aux solidarités, à la santé, aux séniors et au lien entre les générations.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.

ÉVELINE BESNARD
3e adjointe, déléguée aux familles et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous.

JEAN-PHILIPPE DARNAULT
4e adjoint, délégué aux ressources humaines, aux affaires juridiques et à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.

CHRISTINE SEVESTRE
5e adjointe, déléguée aux sports et à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.

MARC MÉDINA
6e adjoint, délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.

MARIA TUNG
7e adjointe, déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.

DOMINIQUE PERRIOT
8e adjoint, délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.

MARIANNE VERON
9e adjointe, déléguée à la propreté, au cadre de vie, à la redynamisation du commerce local et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.

JACQUES GUIONET
10e adjoint, délégué aux affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 6 MARS
Pharmacie Clémenceau
18, avenue Georges Clémenceau à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

DIMANCHE 13 MARS
Pharmacie de la Grande Place
180, avenue Gallieni
Tél. 01 43 91 41 19

DIMANCHE 20 MARS
Grande Pharmacie de la Gare
23, rue de Montreuil à Vincennes
Tél. 01 43 28 22 44

DIMANCHE 27 MARS
Pharmacie des Vignerons
2, rue du Maréchal Maunoury à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 81

DIMANCHE 3 AVRIL
Pharmacie Saint-Mandé Joffre
8, avenue Joffre
Tél. 01 43 28 25 29

Collecte solidaire

Vous pouvez apporter de petits appareils (mixeur, téléphone, aspirateur…), du matériel informatique (ordinateur, imprimante…), du gros électroménager (frigo, machine à laver, TV…). Ils seront triés, réemployés par Emmaüs ou à défaut recyclés par Ecosystem.

Samedi 19 mars de 10h à 14h
Place de la Libération

Partagez votre histoire, votre passion !

Vous êtes sportif ? Chef d'entreprise ? Artiste ? Vous avez une spécialité, une passion ? Un hobby ? Des souvenirs à raconter…

Tous les Saint-Mandéens sont les bienvenus dans notre rubrique "portrait" et toute histoire ordinaire est extraordinaire car elle est unique : c'est la vôtre !

Appelez le service communication de la ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr

CHANGEMENT D'HEURE

Dimanche 27 mars, on change d'heure. À 2 heures du matin, il sera 3 heures. Pensez donc à avancer d'une heure vos montres, horloges et radios-réveils !

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

La société SUEZ effectue actuellement une inspection générale du réseau souterrain d'assainissement les nuits de 0h à 6h dans toute la ville jusqu'au 30 avril 2022.

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.

Bienvenue à...

Félicien LE TURCQ (18/09/21) • **Solal DIAI** (03/01) • **Shiloh GUIGUI** (03/01) • **Sacha DEMOULIN** (04/01) • **Ysé LEMAIRE** (04/01).

Ils nous ont quittés

Robert TILBY (87 ans) • **Bruno GRAISSAGUEL** (78 ans)

Ils se sont unis

Jean-Pierre BIJAOUI et Étoile PERES (05/01).

26 JANVIER
Gabriel PARIENTI et Jennifer ZENOU unis par Maria TUNG

100 BOUGIES

Félicitations à Madame **Noélie TORTOSA SALOMON** qui vient de fêter ses 100 ans le 7 février dernier. Pour l'occasion, Noélie, qui est saint-mandéenne depuis 1963, était entourée de son neveu, d'amis et du docteur Assouline. Nous lui adressons aussi nos meilleurs vœux en ce début d'année !

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Journées d'estimations gratuites de vos objets d'art

par Énora ALIX,
votre Commissaire-priseur à Saint-Mandé.
Uniquement sur rendez-vous.

André LHOTE
Adjugé 19 000 €

Les mercredis
16 & 30 mars

CHAUMET
Adjugé 7 200 €

Gallé
Adjugé 2 400 €

Chine XIXème
Adjugé 21 000 €

LES TENDANCES DU MARCHÉ par Maitre Alix

Maitre Alix est un commissaire-priseur généraliste, elle estimera tous les objets d'art qui lui seront présentés.

*« **Les bijoux :** Un grand nombre d'acheteurs est prêt à mettre le prix fort pour acquérir diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles fines comme en témoignent les nombreux records de vente. Les bijoux anciens et modernes s'imposent maintenant comme de véritables objets d'art et de collection sur le marché des enchères.*

***L'art asiatique :** Les collectionneurs chinois, sont maintenant très présents à Drouot. Ils se concentrent sur l'art asiatique avec avidité. Jades, coraux, porcelaines, peintures sont très recherchés. Ils souhaitent reconstituer leur patrimoine avec d'importants moyens financiers.*

D'autres thématiques plus discrètes, comme les instruments de musique, les jouets anciens, les timbres-poste et les monnaies ont également des cotes très élevées actuellement »

Renseignements et rendez vous

Énora Alix
06 58 37 94 70 — ealix@millon.com

Lieu

La Petite Charpente
16, rue Plisson - 94160 Saint-Mandé

www.millon.com

SAMEDI
26 MARS
2022

SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

ANIMATIONS POUR TOUS, BRADERIE, CONFÉRENCES, FORUM DES MODES DE GARDE, FOOD TRUCKS...

10H-17H

PRINTEMPS DES FAMILLES

GYMNASE ROGER VERGNE ET ÉCOLE CHARLES DIGEON

TOUTES LES INFOS SUR SAINTMANDE.FR